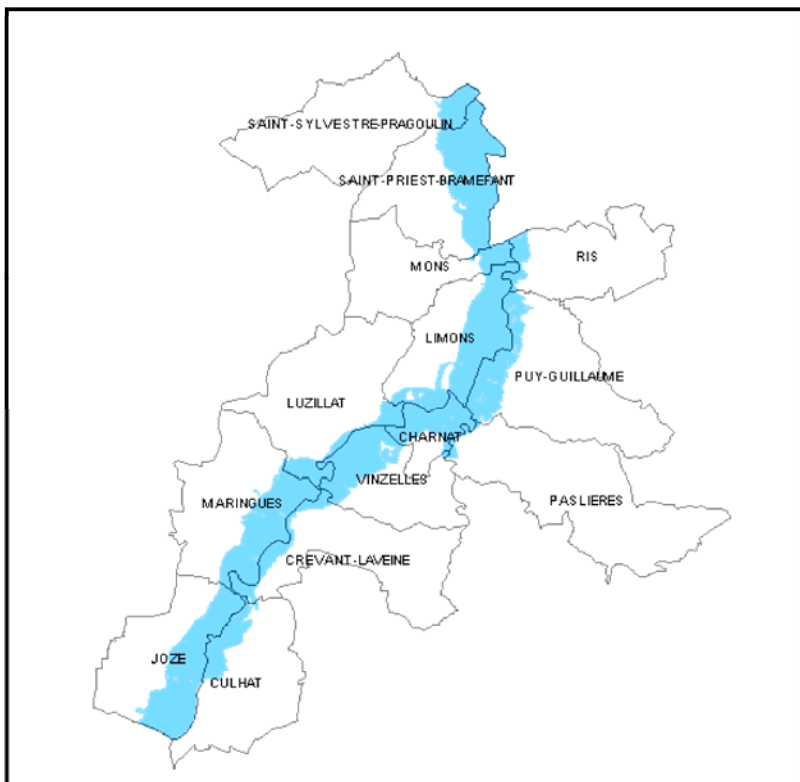




Le département de l'Allier
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU PUY DE DÔME

Direction départementale des territoires

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D'INONDATION (PPRNI)
DE L'ALLIER DES PLAINES



Plan du zonage réglementaire

PLANCHE 07

PRESCRIPTION DU P.P.R.N.P.i. : 15 novembre 2010

DOSSIER APPROUVE

Annexé à l'arrêté préfectoral
n° : 13.02.163

Le préfet
Nicolas FUREAU

LEGENDE

- Limites de communes
- Inondées au pas de 1.00 m
- Inondées au pas de 0.25 m
- Limite du modèle hydraulique

Territoire dont l'occupation du sol est
réglementée au titre du plan de prévention
des risques naturels prévisibles d'inondation

zones urbaines champs
et centres d'expansion
urbains des crues

Albia Fort	R	R
Albia Moyen	O	R
Albia Faible	O	R

